

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 juin 2022 à 19h sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

Ordre du jour :

- 1) Emprunts
- 2) Syndicat d'eau
- 3) Passage à la comptabilité M57
- 4) Personnel
- 5) Divers

Présents : Mme Murielle **Bouchard**, Christine **Boussageon**, Cécile **Creuzon**, Maria **Dussat**, Nadine **Gausse**, Marie-Thérèse **Pierron**, Isabelle **Roussillat** .MM. Nicolas **Besson**, Didier **Giraud**, Jeremy **Gorsse**, Serge **Saintigny**, Claude **Steiner**, Claude **Tourand**.

Absent excusé : Olivier **Nore**.

Secrétaire de séance : Claude Tourand

Le procès verbal du compte-rendu du 14 avril fait débat, des interventions n'y figurent pas, elle seront rajoutées à ce compte-rendu.

Mis au vote, il est adopté à la majorité : 12 oui , 1 abstention.

Ordre du jour :

1)Emprunts : Madame le maire passe la parole à Marie-Thérèse Pierron 1ère adjointe .

- Budget du lotissement du Moulin Ferrard : un emprunt pour équilibrer ce budget séparé du budget principal est nécessaire : 210 000€ - durée 15 ans taux 1,25% . Le remboursement se fera au fur et à mesure du versement des subventions et de la vente des parcelles. La démolition de la maison inhabitée et du hangar est reportée.
- Budget principal emprunt de 300 000€ durée 20ans/1,30%. Caisse d'épargne ; le CA consulté n'a pas souhaité faire une offre.

Madame Pierron fait le point sur les emprunts en cours :

Logements place Aubergier : se termine en 2033 .

Logements Av. Clemenceau « « 2035.

Logements ancien tribunal « 2028

Travaux Rue des Forts/place Massy 2007-2013 se termine en 2027

Travaux Grande Rue du Puy 2022 et 2030

Véhicules , tracteur, camion 2029

Actuellement la commune verse 79755€ annuels de remboursement hors emprunts en cours.

La commune devra avancer les acomptes des travaux en cours à l'église dans l'attente du versement des subventions.

Le versement des subventions aux associations est mandaté.

2) Dissolution du SIAEP Evaux-Budelière-Chambon

Madame le maire fait la présentation de ce syndicat . Créé en 1961 entre les communes de Evaux et Budelière afin de faciliter l'approvisionnement en eau potable à partir de la retenue du barrage du Chat-Cros ; Chambon les rejoint en 1964. Dans les années 1990 l'opportunité se présente pour se raccorder au bassin de « la Rozeille » qui étend son réseau et assure une eau de qualité en abondance sur l'ensemble du secteur. A cette même époque le SIAEP EBC du fait de l'obligation de faire face aux remplacements d'installations vétustes connaît quelques difficultés financières et les trois communes doivent de manière significative mettre la main à la poche et augmenter le prix de vente de l'eau aux usagés . Parallèlement le syndicat qui aurait pu cesser son activité , se voit confier la gestion de la démolition du barrage du Chat-Cros devenu obsolète (travaux spectaculaires estimés à environ 2 000 000€). Grâce à l'action du syndicat, et à son président, les travaux ont été exceptionnellement subventionnés et la plus grande partie des sommes provisionnées à cet effet sont aujourd'hui disponibles sur le compte.

A ce jour le contrat signé avec le bassin de la Rozeille arrive à son terme (31/12/2022) de même que la délégation de service public qui lie le syndicat SIAEP EBC avec Suez pour l'entretien du réseau. Les conditions sont réunies pour procéder à la dissolution de notre syndicat.

Coté syndicat les démarches ont été entreprises, plusieurs réunions ont eu lieu ,et depuis quelques mois un cabinet spécialisé à été mandaté pour effectuer cette opération . Ses préconisations sont :

- délibération du bureau concernant : la dissolution , l'élaboration d'une clé de répartition afin de redistribuer les actifs du syndicat aux communes membres, puis vote d'une délibération de chacune de ces communes : dissolution- clé de répartition.(*les actifs étant : environ 700 000€ sur le compte fonctionnement et 1 500 000€ sur le compte investissement*)
- Les pourcentages des clés de répartition ont été fixés (*après avoir rentré les paramètres abonnés/volumes / linéaire réseau . Ont été retenus : Evaux : 47,76% Budelière : 22,22% Chambon : 30,02%*) .
-

Une fois ces délibérations prises le syndicat sera officiellement dissout et chacune des communes devra individuellement adhérer à un nouveau syndicat distributeur – sachant que la seule possibilité technique actuelle reste la « Rozeille » puisqu'il n'existe pas d'inter-connections avec d'autres réseaux.

Après avoir expliqué enfin que la compétence « eau potable » doit être obligatoirement exercée par les communautés de communes au plus tard en 2026 et que Creuse-Confluence , notre com-com, souhaite à terme constituer un grand syndicat avec le « Bassin de Gouzon » et les deux syndicats existants autour de Boussac. Madame le maire ouvre le débat autour des questions suivantes :

a) Adhésion directe de la commune au syndicat de la Rozeille qui continue à assurer la facturation et l'entretien du réseau et nous propose un tarif partenaire un peu moins élevé au m³ que le tarif client. Prix de vente diminué de la

part prélevée jusqu'alors par le SIAEP .

b) Adhésion au syndicat du Bassin de Gouzon (en attendant la constitution du futur syndicat Gouzon-Boussac) qui achèterai l'eau au syndicat de la Rozeille tarif client et nous la revendrai , le syndicat du Bassin de Gouzon assurera la facturation – le prix de revente et l'entretien du réseau.**

** Dans ce cas le montant du budget investissement du SIAEP EBC soit environ 1 500 000€ serait versé au futur syndicat Gouzon-Boussac afin de participer aux travaux de raccordement envisagés avec le syndicat du Bassin d'Huriel qui acheminera l'eau à Gouzon .Le syndicat de la Rozeille continuerait à fournir nos trois communes par l'intermédiaire du nouveau syndicat, ainsi que quatre autres communes limitrophes : Chambonchard, saint Julien la Genète, Saint Julien le Chatel et Tardes de manière indépendante.

Après un long débat a été mis au vote par bulletins secrets les questions suivantes :

1°) oui ou non pour la dissolution du SIAEP EBC ? :

oui : 12 voix et 1 bulletin blanc : adopté à la majorité

2°) oui ou non pour les pourcentages de la clé de répartition ?:

oui : 13 voix : adopté à l'unanimité

3°) Choix de l'adhésion : a) syndicat de la Rozeille ? b) syndicat Gouzon-Boussac ?

Gouzon-Boussac : 3 voix – Rozeille 2 voix – Gouzon seul 1 voix – Boussac seul 1 voix – blancs 6 voix

Pas d'adhésion voté

Passage à la comptabilité M57 :

Voté à l'unanimité

Personnel :

Gérard Bourdut sera en retraite au 1er juillet – un pot sera organisé pour son départ le 08 juillet.

Nous avons reçu plusieurs demandes de transfert ou mutation dont celle de Daniel Vaxivière actuellement au SIVOM (qui est en cours de dissolution) .Les candidatures seront examinées après le 1er juillet clôture des offres.

Robert Mercier est toujours en congé-maladie ; la commune souhaite embaucher une personne sur ce poste pendant son absence . Madame le maire a rencontré des candidats ; parmi ceux-ci Monsieur Adrien Carré coche toutes les cases : nombreux CACES , permis, capacités électricité et phytosanitaire. Il sera présent chez nous à compter du 1er Août.

Steven Brun dont le contrat se termine fin juin ne souhaite pas le renouveler.

Le CAT d'Evau nous propose un contrat pour employer un agent supplémentaire dans des conditions très avantageuses : pour une durée de deux années maximum à 187€/mensuel pour 35 heures de travail, le complément de salaire

étant pris en charge par l'organisme . Jean-Luc Paget qui a déjà travaillé à la commune sera embauché dans ces conditions à partir du 1er juillet.

Murielle Nore a demandé un congé sans solde de 3 mois , elle sera remplacée pendant cette période par Véronique Martin déjà chez nous.

Pascale Giraudon doit être remplacée au camping pendant ses congés. Madame le maire a quelqu'un en vue.

DIVERS

Lors du précédent CM. des interventions n'étant pas apparues dans le compte-rendu suivant, Madame le maire propose qu'elles le soient ici .

1°) Claude Tourand adjoint proteste contre le fait qu'il y ai autant de conseillers absents pour le vote du budget .C'est un vote qui engage la responsabilité du conseil municipal. Peut-être serait-il préférable de ne pas se retrouver dans une telle contrainte de date.

2°) Claude Tourand fait remarquer que les conseillers n'ont pas reçu le compte-rendu du précédent CM . C'était déjà le cas lors du CM précédent où il nous a été lu . Difficile dans ces conditions d'approuver le compte-rendu d'une réunion qui a eu lieu plusieurs mois avant avec la certitude que la retranscription correspond bien à ce qui a été dit en séance .

Atelier municipal :

La demande de subvention (principalement la DETR) ayant été refusée nous devons revoir notre projet à la baisse . Didier Giraud a proposé à Madame Baudoin l'architecte sélectionnée , un plan revu afin de redéfinir les coûts , malheureusement l'augmentation générale des matériaux risque de compliquer la tâche. Une nouvelle étude est en cours . Par ailleurs une nouvelle demande de subvention pourrait être déposée cet automne pour bénéficier d'un reliquat de DETR ou pour une nouvelle dotation pour 2023 . Cela retarde d'autant le projet .

Achats et travaux :

- Salle des associations , le projet de réfection complète de la toiture est suspendu , l'entreprise French Révov qui avait été retenue pour ces travaux sera chargée de refaire les arrêtes du toit et remplacer les tuiles manquantes ou qui menacent de tomber. Il fera un devis .
- L'entreprise French Rénov va bientôt intervenir sur la tour du Jardin de l'abbatiale , changement de gouttière et quelques bardeaux.
- La tonne à eau a été remise en état par Didier Giraud :elle est de nouveau bonne pour le service pour de nombreuses années.
- Didier a également changé les carrelages autour d'un WC dans le logement de Pascale Giraudon au camping, de même que les carrelages et divers travaux dans une salle de bain à la gendarmerie et réparation d'une gouttière des garages.
- Achat de deux débroussailleuses , rotofil, plus légères (demande des employés communaux) 1 des 2 débroussailleuses portées sera mise en dépôt vente chez le fournisseur.
- Broyeur de haies (épareuse) elle est commandée.Ce sont les Ets Micard qui

ont été retenus pour 24 300€ HT moins 3 000€ de reprise de l'ancienne .Il prête une machine en attendant la livraison de la neuve à l'automne.

- Le tracteur Renault 751 est à vendre le prix fixé est de 7 500€ à débattre avec sa fourche, ses godets et sa plaque sur-élévateur.
 - Jeux du square, une nouvelle série de jeux supplémentaires va être installée au square du monument 8 025,60€ TTC. Le SIVOM sera sollicité pour le terrassement et la fourniture de gravillons .
- Décision d'achat, mise au vote : oui 9 voix , non 4 . Acceptée à la majorité.

- Jardin -terrasses, l'entreprise d'insertion doit revenir pour quelques détails – l'herbe pousse à travers le plancher de l'estrade . Une proposition pour des bancs et tables supplémentaires en douglas a été faite par l'entreprise au prix de 250 et 480€ pièce.
- Décision d'achat reportée.
- Bassins : le rendez-vous avec l'entreprise Arro-Limousin pour le bassin planté est reporté au 16 juin à 10h . Eurovia intervient en fin de semaine pour mettre en eau le bassin du milieu.

Lettres diverses :

- M. Gatier pour demander l'enlèvement de 2 voitures non fonctionnelles devant chez M. Vertadier à Barbeyrat , de même que des tas de terre entreposés par la commune près de la pêcherie afin de boucher des trous dans les chemins ruraux.

Madame le maire et Maria se sont rendues sur place , une lettre va être adressée à M. Vertadier le gendre de M. Gatier.

- Madame Sarah Plancoët adresse une longue lettre afin d'attirer l'attention des élus sur le bruit provoqué par les cris des enfants à la cantine au moment des repas ; selon elle ,ces cris entraînent un stress important tant pour les enfants que pour les personnels présents . Une étude serait nécessaire afin de déterminer la cause de ces comportements et éventuellement procéder à l'insonorisation de la salle.
- Madame Parouty Michelle demande la salle des fêtes pour une conférence dans le cadre de la journée du patrimoine . Celle-ci est déjà réservée pour une cérémonie , un arrangement est proposé avec la médiathèque qui prêtera la salle.
- Claude Tourand adresse un courrier pour faire part de sa démission de son poste de vice-président du SIVOM , il reste délégué pour la commune.
- L'association « Le Son des Monts » souhaiterait proposer dans la commune des cours de gymnastique de santé traditionnelle Chinoise . Elle aurait besoin d'une salle pour cela .

Ok pour la salle des fêtes selon un créneau disponible . Même tarif que les autres associations qui pratiquent dans cette salle.

- M. Méritet pour le joyeux cochonnet Chambonnais s'inquiète des projets à venir sur le boulodrome . Ce terrain va t-il être encore disponible dans l'avenir . Le président a également évoqué une discussion à propos d'un

nouveau local qui pourrait voir le jour au stade avec une partie commune aux clubs ? Par ailleurs le J.C.C. aimerait donner un nouveau souffle à son association et relancer une école de pétanque ; pour cela il serait souhaitable d'effectuer des travaux dans le local : isolation, chauffage et il demande que soit augmentée la puissance du compteur électrique.

Le conseil remarque que le J.C.C. ne paie actuellement ni eau ni électricité malgré une très forte consommation. Une commission est créée afin de rencontrer les dirigeants pour étudier ces demandes et répondre aux interrogations que ce club se pose : Madame le maire , Marie-Thérèse Pierron, Maria Dussat, Jeremy Gorsse, Claude Tourand .

Erasmus : Un dossier a été monté ,par l'école et le collège, auprès de cet organisme européen afin de financer un projet de voyage en Roumanie et Italie (21 000 €. déboqués)L'échange se ferait sur deux années pour les CE 2.

Creusalis : nous informe que des logements sont libres à Chambon , 2 dans l'immeuble Rue du Boulevard, 1 Faubourg de Limoges, 1 maintenant Côte des Granges et un autre en septembre.

Site internet : ça traîne ...une lettre recommandée va être adressée au prestataire

Bulletin municipal : La poste refuse de le distribuer car il dépasse le poids prévu pour ces envois. Une lettre de mécontentement a été adressée au responsable de la distribution de la poste. Les conseillers le distribueront.

Ukraine : nous n'avons plus aucune nouvelle du département ni de l'association qui gère l'accueil des réfugiés.

Festivités : Cap Chambon : 9 Juillet , préau de l'école Jazz Manouche 19H30
30 Juillet, « « concert Rock 20H30
05 Août Jardin Darchy théâtre de rue 19H00
compagnie Hyppoféroce. Apéro dînatoire après le spectacle
16 Août Église. Paris Symphonique Orchestra 20H30

Tourisme : 30 juin 18/21 heures devant l'O.T. Lancement de la saison touristique Creuse-Confluence

22 Juillet Marché Nocturne- visite gourmande

27 Juillet 9H- 12H podium France Bleu Creuse en direct Place Aubergier Animations.

Comité des fêtes : Fête patronale les 25/26 Juin

Brocante le 17 Juillet

24 Juillet Course équestre d'endurance au bois d'Evaux
départ /arrivée : Villemoleix

Marché du terroir : 03 Août

ADEC : AG. Le 29 Juin 18H30

Commission de Sécurité : le 28 Juin

Divers : Garage de la commune, la chape va se faire- Le container à papier est plein- La borne Rue du Château-de -la-Gaîté a été tronçonnée, mais elle demeure en place ?

La séance est levée à :22H15

